



Prépare ton plan d'évacuation

Comment faire son plan d'évacuation

Indiquez clairement :

- Les sorties de secours (porte principale, fenêtres, porte-patio);
- 2 trajets par pièce pour se rendre aux sorties de secours;
- Le point de rassemblement situé à l'extérieur de la maison et accessible en toutes saisons;
- L'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs

Faire un exercice d'évacuation

Réfléchissez à un scénario d'incendie possible.

Faites un exercice d'évacuation au moins 2 fois par année, lors de la vérification du bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée, avec toutes les personnes habitant sous votre toit, en suivant les étapes suivantes :

- Faites sonner l'avertisseur de fumée;
- Activez une minuterie pour connaître le temps de votre évacuation;
- Évacuez votre maison, selon votre plan d'évacuation, en essayant de le faire en moins de 3 minutes;
- Une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement;
- Faites le bilan de votre évacuation et apportez des modifications pour vous améliorer.

Voir aussi la capsule : [Capsule vidéo sur comment évacuer sa maison en cas d'incendie](#)

Télécharge le document suivant et prépare ton plan :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/securite-incendie/conseils-prevention-incendie/pictogrammes_evacuation.pdf